

## ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Art. L. 6353-1 du Code du Travail - Article 51 de la loi n°2009-1437 du 24.11.09

W<sub>2</sub> FORMATION-CONSEIL 74 impasse Corneille 83150 Bandol

Organisme de formation enregistré sous le n° 93 83 02374 83 auprès du Préfet de région P.A.C.A.

atteste par la présente que la personne ci-dessous dénommée a bien suivi la formation professionnelle continue :

- NOM et PRENOM : Pierre OLIER (ATMOSPHERE HABITAT)
- INTITULE DE LA FORMATION : "NETTOYAGE DE SCENE DE CRIME ET DE SUICIDE

L'action de formation entre dans l'une des catégories prévues par l'article L 6313-1 du Code du Travail :

- LIEU DE FORMATION : MARSEILLE
- DATES ET DUREE : 10 et 11 mai 2021 (14 heures)
- FORMATEUR : Wilfrid WALLER
- NATURE DE LA FORMATION :

Datadock

	OBJECTIFS DE LA FORMATION	CONNAISSANCES/COMPETENCES	
A	A l'issue de l'évaluation mise en œuvre par le formateur, les connaissances du stagiaire :		
	Connaître la réglementation sur les déchets d'activité de soins à risques infectieux et les responsabilités de ceux qui les produisent. Etre capable de nettoyer et organiser la gestion de ces déchets par rapport aux critères techniques et économiques	ont été acquises sont en cours d'acquisition sont à acquérir ont été acquises sont en cours d'acquisition sont à acquérir	
En f	foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour s à Bandol, le 11 mai 2021	e passeport orientation-formation (art. L 6315-2 du CT) ervir et valoir ce que de droit.  W2 FORMATI  SIRET 414 368 001 00015  Déclaration d'act.	

Wilfrid WALLER
Formateur